

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Martin St-Laurent

<https://www.cadre21.org/membres/166084de72de5c06f5751480>

Date d'obtention : 2020-10-15 16:40:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Suite à une dénonciation d'une victime ou d'un témoin, on rencontre la personne et on explique la démarche Sexto tout en la rassurant et en lui faisant voir qu'elle fait parti de la solution. Lors de cette rencontre, on questionne la personne, sans porter de jugement afin d'évaluer l'incident. Par la suite on remplit la grille d'évaluation pour déterminer la nature, l'intention et l'étendue de l'incident. On doit rencontrer toutes les personnes impliquées ou témoins individuellement et compléter une grille d'évaluation afin d'avoir toutes les informations liées à l'incident. Avant de rencontrer l'instigateur si on croit que les actes sont de nature criminelle (malveillant avec de probabilités d'accusation criminelle) on contacte le service de police. Par la suite on rencontre l'instigateur pour l'informer de la démarche et avoir sa version des faits. Si l'on croit qu'il y a usage, possession ou diffusion de pornographie juvénile, on confisque le cellulaire (on le met dans un sac scellé en présence du jeune et d'un témoin) afin de limiter la diffusion des images. Par la suite on doit communiquer avec les parents de tous les jeunes impliqués pour leur expliquer la situation et le protocole d'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que l'on ne doit pas minimiser les événements et de toujours prendre au sérieux les dévoilements, qu'une première intervention peut faire en sorte que la personne se sente plus à l'aise après et disposée à dévoiler d'autres faits qui peuvent mener à un autre type d'intervention. Que l'on doit rencontrer toutes les personnes impliquées afin d'avoir toutes les informations nécessaires à une bonne analyse de la situation. Lors de l'évaluation, s'il y a présence d'images à caractère pornographique et même si les personnes semblent consentantes et qu'il ne semble pas avoir d'acte malveillant nous devons confisquer l'appareil électronique et communiquer avec la police. De bien recadrer son rôle en tant qu'intervenant scolaire et que nous ne sommes pas mandataire des corps de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Amener les victimes à collaborer lorsque c'est un témoin qui dénonce une situation. La relation de confiance et le sentiment de ne pas se sentir juger sont très importants. La personne peut se sentir trahie par ses amis, ne pas vouloir collaborer de peur de représailles ou pas honte des gestes posés. Nous devons être à l'écoute, respectueux, et faire en sorte que la victime se sentent accompagnée et prise au sérieux dans tout le processus.

De l'autre côté, nous ne devons pas tomber dans le jugement envers l'instigateur et le stigmatiser et faire en sorte que celui-ci n'est pas de place pour se reprendre, évoluer et faire amende honorable. Il doit prendre conscience que les gestes posés sont sérieux, inadmissibles, voire même criminels, mais on doit l'accompagner dans une démarche de conscientisation et de changement de comportement.